

# L'ÉCHEC DES POLITIQUES DE TAXATION À COMBATTRE LE TABAGISME : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE STATISTIQUE CANADA DE 1994

JEAN-FRANÇOIS OUELLET, PHD

Professeur agrégé  
HEC Montréal

Montréal

Le 4 janvier 2010

01

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>INTRODUCTION .....</b> | 3 |
| 1.1 CONTEXTE .....        | 3 |
| 1.2 MÉTHODOLOGIE .....    | 4 |

02

|   |    |
|---|----|
| <b>LES TAXES N'EXPLIQUENT PAS SIGNIFICATIVEMENT LE COMPORTEMENT<br/>DE RÉDUCTION OU D'AUGMENTATION DU TABAGISME .....</b> | 5  |
| 2.1 LES EFFETS DE L'ÉVOLUTION DE LA TAXATION SUR LE TABAGISME.....  | 5  |
| 2.2 LES EFFETS PAR PROVINCE.....  | 8  |
| 2.3 AUTRES VARIABLES.....   | 10 |
| 2.4 LES TAXES N'INFLUENCENT PAS NON PLUS LES JEUNES .....   | 11 |

03

|  |    |
|--|----|
| <b>LES EFFETS AUTO-DÉCLARÉS DU COÛT DU TABAGISME<br/>SUR LE COMPORTEMENT .....</b> | 12 |
| 3.1 LE COÛT SEMBLE ÊTRE UN FACTEUR PARFOIS IMPORTANT.....                          | 12 |
| 3.2 ...MAIS PAS AUTANT QUE LES EFFETS PERÇUS SUR LA SANTÉ .....                    | 12 |

04

|                         |    |
|-------------------------|----|
| <b>CONCLUSION .....</b> | 15 |
|-------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>TABLEAU 1.</b> CONSOMMATION DU TABAC AU CANADA, 1990–1994<br>(EN MILLIARDS DE CIGARETTES À MOINS D'INDICATIONS<br>DIFFÉRENTES) . . . . .                           | 3  |
| <b>TABLEAU 2.</b> FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES EXPLIQUANT LES<br>MODIFICATIONS DE COMPORTEMENT DE TABAGISME . . . . .   | 10 |
| <b>FIGURE 1.</b> ÉVOLUTION DU TABAGISME SELON L'ÉVOLUTION DES TAXES<br>DE VENTES . . . . .  | 5  |
| <b>FIGURE 2.</b> CHANGEMENTS DANS LE NOMBRE MOYEN DE CIGARETTES<br>FUMÉES QUOTIDIENNEMENT SELON LA TAXATION . . . . .   | 6  |
| <b>FIGURE 3.</b> COMPORTEMENTS D'AUGMENTATION DU TABAGISME EN<br>FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES TAXES . . . . .  | 6  |
| <b>FIGURE 4.</b> COMPORTEMENTS DE DIMINUTION DU TABAGISME EN<br>FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES TAXES . . . . .   | 7  |
| <b>FIGURE 5.</b> ÉVOLUTION DU TABAGISME EN FONCTION DES TAXES<br>(ENTRE STATUTS DE "FUMEUR" ET "NON FUMEUR") . . . . .  | 7  |
| <b>FIGURE 6.</b> ÉVOLUTION MOYENNE DU TABAGISME, PAR PROVINCE<br>(APRÈS PONDÉRATION) . . . . .  | 8  |
| <b>FIGURE 7.</b> TAUX DE CESSATION DE TABAGISME PAR PROVINCE<br>(APRÈS PONDÉRATION) . . . . .   | 9  |
| <b>FIGURE 8.</b> TAUX DE DÉBUT DE TABAGISME PAR PROVINCE<br>(APRÈS PONDÉRATION) . . . . .   | 9  |
| <b>FIGURE 9.</b> ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CIGARETTES CONSOMMÉES,<br>PAR PROVINCE . . . . .  | 10 |
| <b>FIGURE 10.</b> ÉVOLUTION DU TABAGISME EN FONCTION DES TAXES<br>(ENTRE STATUTS DE "FUMEUR" ET "NON FUMEUR")<br>-- RÉPONDANTS ÂGÉS DE 15 À 24 ANS . . . . .          | 11 |
| <b>FIGURE 11.</b> PROPORTION DE RÉPONDANTS ÉVOQUANT SPONTANÉMENT<br>LE PRIX OU LES COÛTS COMME RAISON DE MODIFIER LEURS<br>COMPORTEMENTS DE TABAGISME . . . . .       | 12 |
| <b>FIGURE 12.</b> FACTEURS SPONTANÉMENT MENTIONNÉS PAR LES<br>RÉPONDANTS POUR AVOIR CESSÉ DE FUMER À TOUS LES<br>JOURS ET UNIQUEMENT DÉSORMAIS À L'OCCASION . . . . . | 13 |
| <b>FIGURE 13.</b> FACTEURS SPONTANÉMENT MENTIONNÉS PAR LES<br>RÉPONDANTS POUR AVOIR CESSÉ DE FUMER . . . . .  | 13 |

## 1.1 Contexte

En 1994, la contrebande de tabac est devenue si répandue qu'elle accapare plus des trois-quarts du marché et pousse à la rue les dépanneurs. Constatant l'ampleur du fléau, le gouvernement fédéral réagit et adopte en février 1994 un plan d'action énergique qui comprend entre autres des baisses substantielles de taxes sur les produits du tabac pour couper l'herbe sous le pied des contrebandiers. Plusieurs gouvernements provinciaux emboîtent le pas, de sorte que le prix des cigarettes baisse drastiquement dans cinq provinces sur 10. Comme l'indique le tableau suivant, la politique de baisser les taxes a mis fin à la contrebande de tabac de manière quasi-instantanée. Du jour au lendemain, les ventes légales de tabac ont retrouvé leur cours d'antan.

**TABLEAU 1. Consommation du tabac au Canada, 1990-1994 (en milliards de cigarettes à moins d'indications différentes)**

|                        | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ventes légales au pays | 54.25 | 46.90 | 41.41 | 35.20 | 50.49 |
| Total contrebande      | 1.27  | 4.43  | 9.83  | 14.21 | 4.20  |

Source : Agence de la santé publique du Canada [[http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/16-1/c\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/16-1/c_f.html)]

En février 1994, Santé Canada a demandé à Statistique Canada de réaliser une enquête qui suivrait les habitudes de consommation de cigarettes des Canadiens sur une période de douze mois. L'objectif consistait à exécuter l'enquête le plus tôt possible afin de pouvoir mesurer les changements apportés à l'usage du tabac par la diminution des taxes sur les cigarettes qui est entrée en vigueur dans certaines provinces au début de février.

Santé Canada souhaitait que la collecte des données débute le plus tôt possible. Pour satisfaire cette exigence, il a été décidé de faire porter l'enquête uniquement sur l'usage de la cigarette, et non sur la consommation du tabac en général. Les principaux objectifs de l'enquête de Statistique Canada étaient les suivants : 1) déterminer le nombre relatif de fumeurs et mesurer leur consommation de cigarettes, 2) mesurer les changements dans le nombre relatif de fumeurs et dans la consommation, 3) mesurer l'incidence du prix sur le nombre relatif de fumeurs et sur la consommation, 4) mesurer ces variables de la même manière que dans des enquêtes antérieures et futures. L'enquête devait aussi permettre, accessoirement, de se faire une idée des attitudes face à l'usage de la cigarette et des comportements vis-à-vis de l'usage du tabac.

Le présent rapport analyse les données recueillies par Statistique Canada et a pour objectif de répondre aux questions suivantes : 1) Existe-t-il un lien statistiquement significatif entre le fait de résider dans une province où la taxe sur le tabac a été réduite (ou non) et l'évolution du comportement de tabagisme? et 2) Quel est l'effet relatif sur le tabagisme de la baisse (ou du maintien) des taxes par rapport à d'autres variables? Le Canada étant probablement le seul pays de l'OCDE ayant drastiquement réduit ses taxes sur le tabagisme, de surcroît de manière non-homogène sur l'ensemble de son territoire, il s'agit d'une étude unique permettant d'établir l'impact réel de la taxation sur le comportement de tabagisme.

## 1.2 Méthodologie

Le premier cycle de l'Enquête sur le tabagisme au Canada a été réalisé par Statistique Canada entre le 20 avril et le 1<sup>er</sup> juin 1994. Il s'agit de la première de quatre enquêtes trimestrielles sur l'usage du tabac (cigarettes) menées avec la collaboration et l'appui de Santé Canada. Les trois autres cycles ont eu lieu en août et en novembre 1994, et février 1995. Les répondants du premier cycle ont été réinterviewés aux cycles 2-4. Les mêmes questions principales sur les habitudes de fumer actuelles ont été reprises à chaque cycle, mais on y a ajouté une série de nouvelles questions sur des aspects particuliers du tabagisme.<sup>1</sup>

Les interviews se sont déroulées par téléphone à partir du bureau central de Statistique Canada (Division des opérations et de l'intégration). Elles ont été réalisées entre 8 h 30 et 22 h (heure locale) en semaine et entre 12 h et 19 h le dimanche. Les dates de collecte étaient les suivantes :

**CYCLE 1:** du 20 avril 1994 au 1<sup>er</sup> juin 1994

**CYCLE 2:** du 16 août 1994 au 16 septembre 1994

**CYCLE 3:** du 14 novembre 1994 au 16 décembre 1994.

**CYCLE 4:** du 15 février 1995 au 16 mars 1995

Les données ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS 15.0 pour Windows.

[1] Source : « Guide de l'utilisateur des micro-données, L'enquête sur le tabagisme au Canada », *Statistique Canada*, juin 1995.

## LES TAXES N'EXPLIQUENT PAS SIGNIFICATIVEMENT LE COMPORTEMENT DE RÉDUCTION OU D'AUGMENTATION DU TABAGISME

### 2.1 Les effets de l'évolution de la taxation sur le tabagisme

Un test statistique réalisé sur l'évolution du tabagisme dans les provinces ayant diminué les taxes sur le tabac et celles ne les ayant pas diminuées ne suggère pas de lien qui soit statistiquement significatif<sup>2</sup> : le tabagisme n'a pas significativement plus diminué dans les provinces où aucune baisse de taxes n'a été consentie que dans les provinces où une telle baisse a été consentie (le lien apparaît même inverse). Le graphique de la Figure 1 présente graphiquement cette évolution. Dans ce graphique, notez que les comportements possibles vont de -2 (de « fumeur à tous les jours » à « non-fumeur ») à +2 (de « non-fumeur » à « fumeur à tous les jours ») et que, en somme, les comportements enregistrés dans chacun de deux types de provinces – respectivement -0,0314 et -0,0272 respectivement dans les provinces ayant baissé les taxes et dans les autres provinces – sont très voisins et très proches du comportement d'inertie, c.-à-d. aucun changement, ni à la hausse ni à la baisse.

**FIGURE 1. Évolution du tabagisme selon l'évolution des taxes de ventes**

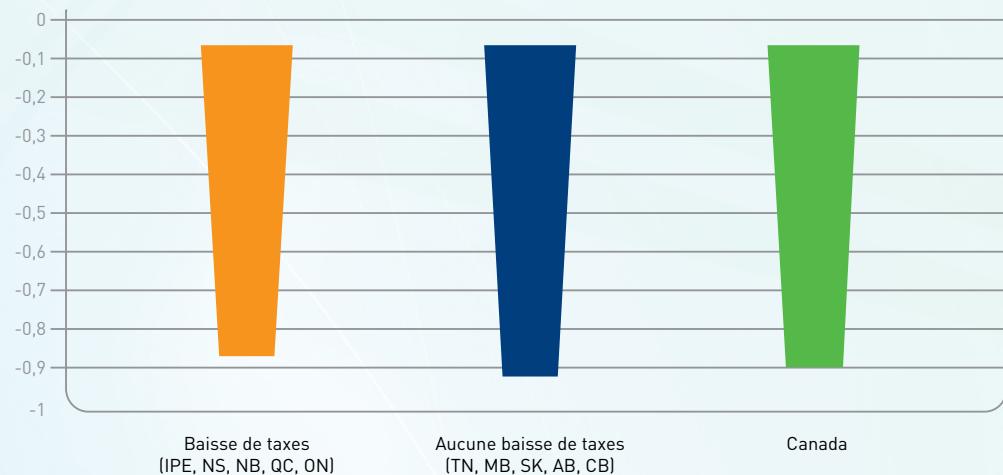


Si l'on répète cette comparaison en étudiant cette fois les effets du régime de taxation sur la différence dans le nombre de cigarettes fumées par jour au cours de la période de l'enquête (~1 an), les mêmes résultats émergent : aucune différence significative n'est trouvée entre les provinces où les taxes ont été baissées et celles où ça n'a pas été le cas<sup>3</sup>. Le graphique de la Figure 2 montre graphiquement cette différence. Notons que le fait que si une différence n'est pas, à tout le moins, marginalement statistiquement significative, c'est qu'il y a plus de 10% des chances que la variation observée soit le fruit du hasard.

[2]  $t = -.485$ ;  $df = 10977$ ;  $p = .628$ .

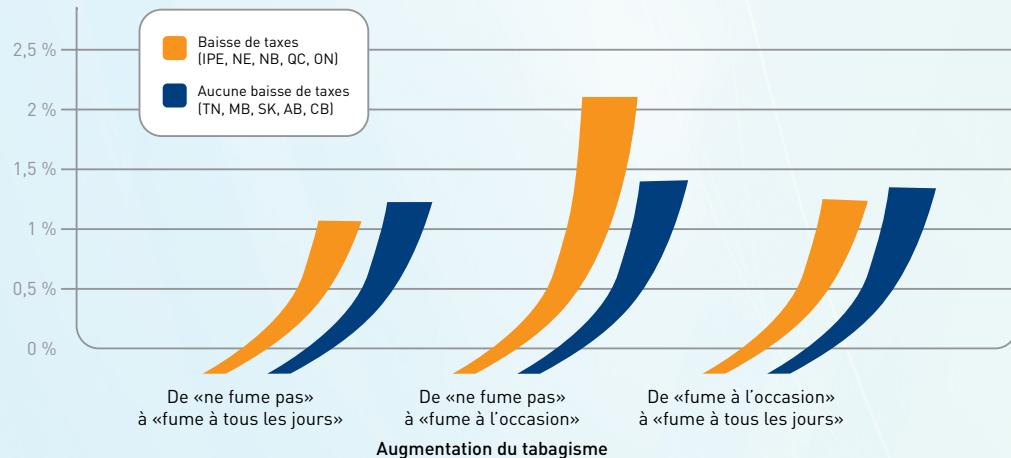
[3]  $t = .231$ ;  $df = 2575$ ;  $p = .818$ .

**FIGURE 2. Changements dans le nombre moyen de cigarettes fumées quotidiennement selon la taxation**



Si l'on étudie maintenant les comportements spécifiques des répondants quant à l'évolution de leurs activités de tabagisme, le graphique de la Figure 3 représente les trois comportements d'augmentation possibles du tabagisme, c.-à-d. de « ne fume pas » à « fume tous les jours », de « ne fume pas » à « fume à l'occasion » et de « fume à l'occasion » à « fume à tous les jours ». Des trois cas de figure, seule la différence dans les taux de « ne fume pas » à « fume à l'occasion » s'avère statistiquement significative<sup>4</sup>. On y constate que là où les taxes ont baissé, plus de citoyens sont passés du statut de « non fumeur » à « fumeur occasionnel ». Il est toutefois à noter que cette différence, bien que statistiquement significative, demeure très faible dans l'absolu (la différence dans les pourcentages est de 0,65%;  $\eta^2 < ,00063$ ). Le paramètre *eta-carré* ( $\eta^2$ ) représente la taille des effets; plus il est proche de 0, plus est négligeable le pouvoir explicatif de la variable explicative (ici, la baisse des taxes) sur la variable dépendante (ici, l'augmentation du tabagisme de « ne fume pas » à « fume à l'occasion »). En d'autres termes, les taxes affectent bien ce comportement précis, mais leur impact est très marginal à comparer à tous les autres facteurs qui pourraient avoir affecté ce changement de comportement. Il est d'ailleurs à noter que si l'on ne considère que le fait d'avoir arrêté de fumer (de « fumeur de tous les jours » ou « fumeur occasionnel » à « non-fumeur ») et le fait d'avoir commencé à fumer (de « non-fumeur » à « fumeur de tous les jours » ou « fumeur occasionnel »), les différences sont encore ici non significatives<sup>5</sup>, comme en témoigne le graphique de la Figure 5.

**FIGURE 3. Comportements d'augmentation du tabagisme en fonction de l'évolution des taxes**

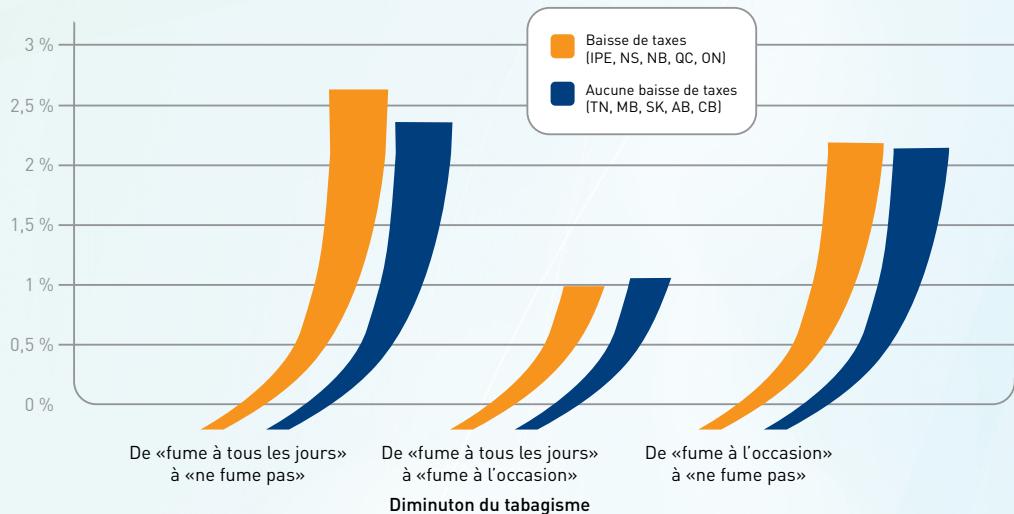


[4] Test du  $\chi^2$  (1-sided) : 6,796 (1),  $p = ,006$

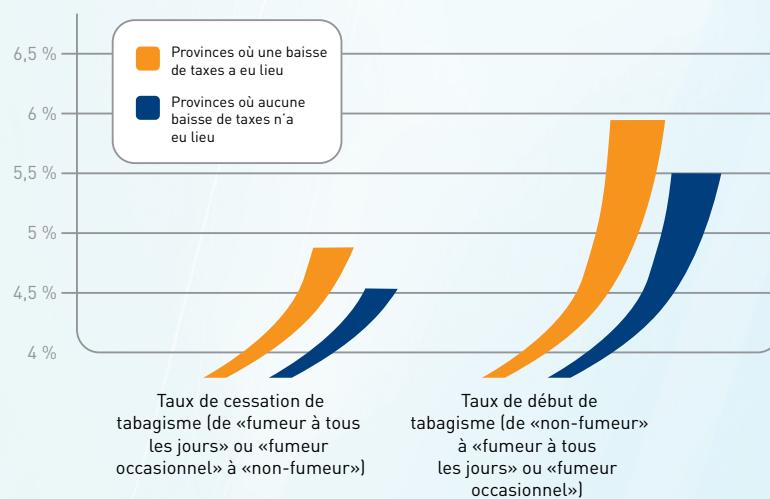
[5] Tests robustes de l'égalité des moyennes non statistiquement significatifs :  $p = ,443$  (cessation) et  $p = ,333$  (début)

Si l'on étudie plutôt les effets possibles de la taxation sur la diminution du tabagisme (Figure 4), on constate que, malgré une très légère différence de pourcentages — notamment dans le cas de l'arrêt drastique du tabagisme (de « fume à tous les jours » à « ne fume pas ») où cette différence est de 0,30% — ces différences ne sont, dans aucun cas, statistiquement significatives<sup>6</sup>. En d'autres termes, considérant l'ensemble des 11 119 répondants au sondage réalisé par Statistique Canada, la baisse des taxes n'a eu aucun effet réel sur l'évolution à la baisse du tabagisme.

**FIGURE 4. Comportements de diminution du tabagisme en fonction de l'évolution des taxes**



**FIGURE 5. Évolution du tabagisme en fonction des taxes (entre statuts de "fumeur" et "non fumeur")**



Enfin, si l'on compare les taux de tabagisme (« fumeurs » (à tous les jours ou occasionnels) versus « non-fumeurs ») entre le début et la fin de la période de l'étude, on constate que les répondants provenant des provinces où les taxes ont été diminuées diffèrent bien significativement de ceux provenant des provinces où les taxes n'ont pas été baissées<sup>7</sup>, mais la différence entre le début et la fin de la période n'est pas significative dans aucun des deux cas<sup>8</sup>. Il est donc impossible de conclure qu'un groupe de provinces a diminué davantage que l'autre son taux de fumeurs.

[6] Tests du  $\chi^2$  :  $p > ,10$

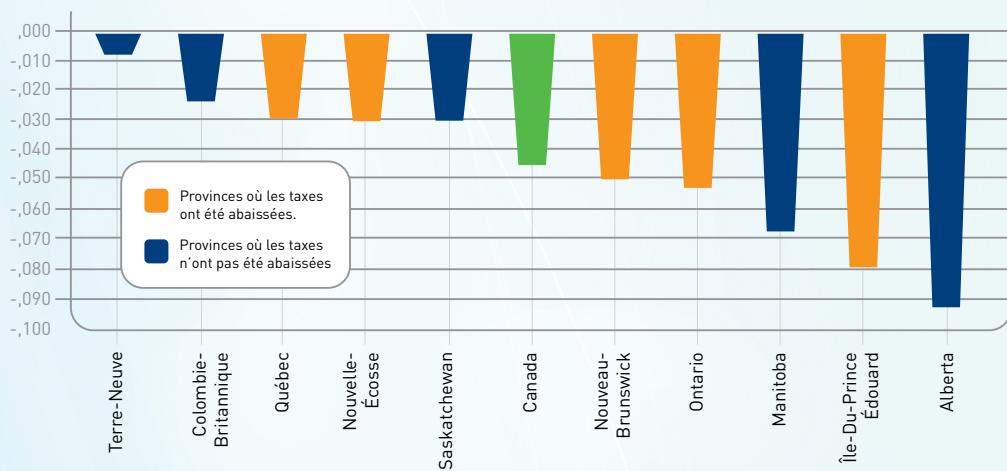
[7] Test t :  $p < ,001$  dans les deux cas.

[8] Tests t (1-tailed) :  $p = ,176$  et  $p = ,161$  dans les provinces où les taxes ont été baissées et où elles ne l'ont pas été, respectivement

## 2.2 Les effets par province

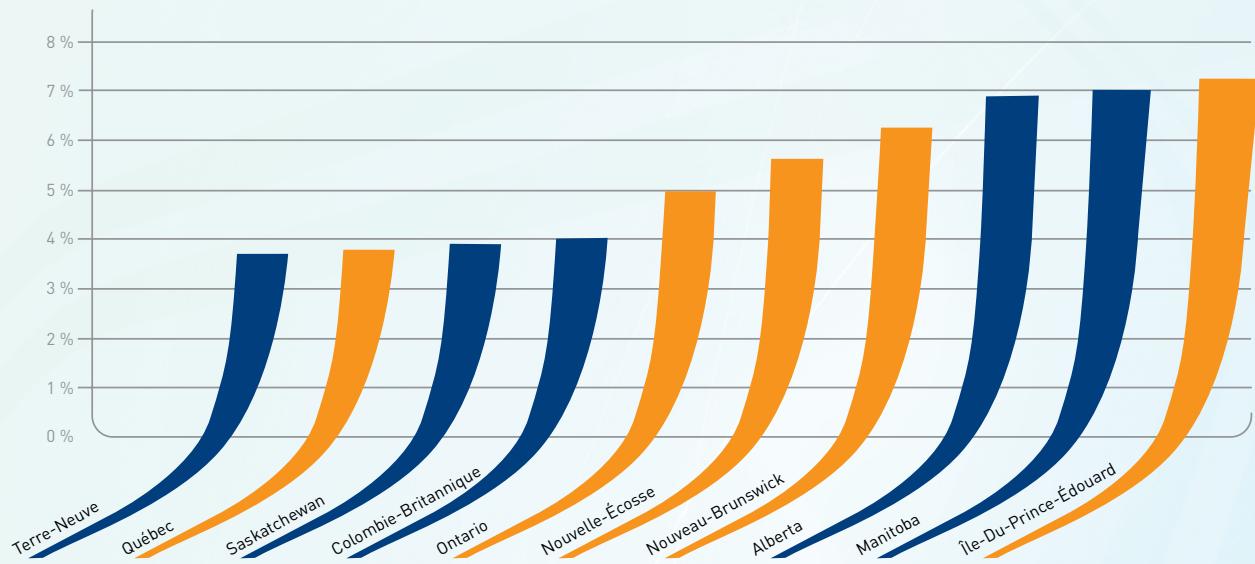
Pour mieux comprendre comment l'évolution de la taxation peut avoir ou non affecté le comportement de tabagisme, le graphique de la Figure 6 propose l'évolution du tabagisme pour chacune des 10 provinces canadiennes. On y constate que parmi les 5 provinces n'ayant pas consenti de baisses de taxes (en rouge) se retrouvent les deux provinces où la réduction moyenne des comportements de tabagisme a été la plus faible (Terre-Neuve et la Colombie-Britannique). En comparant à la moyenne canadienne, des 5 provinces ayant moins réduit que la moyenne le tabagisme, on en compte 3 n'ayant pas baissé les taxes (Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan). *A contrario*, des 5 provinces canadiennes ayant dépassé la moyenne canadienne en termes de réduction du tabagisme, trois avaient baissé leurs taxes (le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard).

**FIGURE 6. Évolution moyenne du tabagisme, par province (après pondération)**

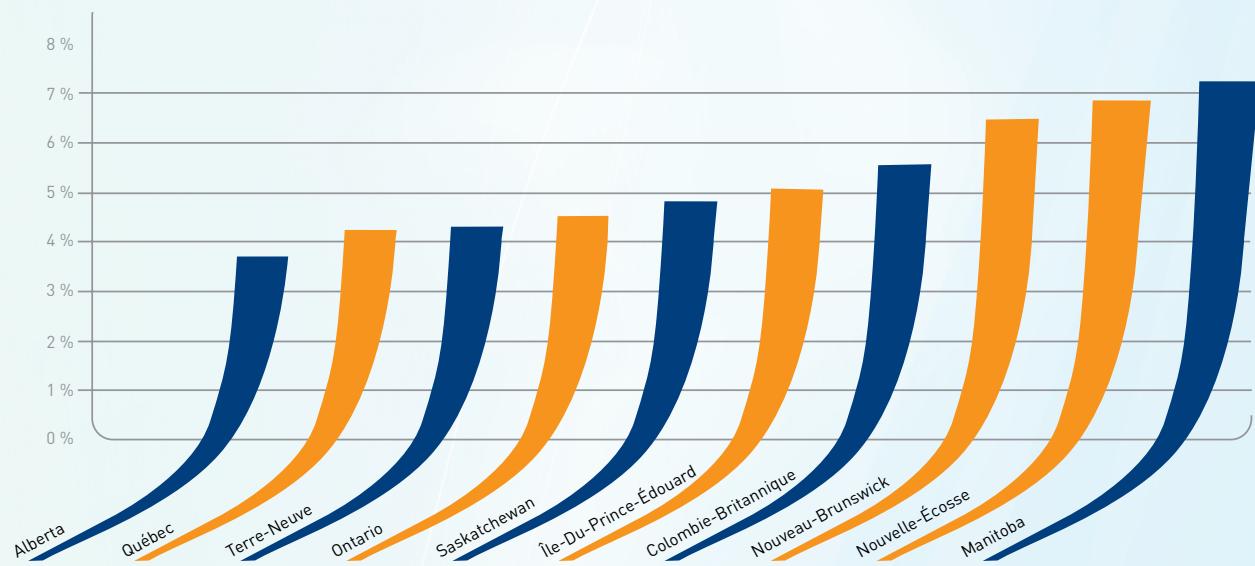


Si l'on s'intéresse cette fois aux taux de cessation (de « fumeur à tous les jours » ou « fumeur occasionnel » à « non-fumeur ») et de début (de « non-fumeur » à « fumeur à tous les jours » ou « fumeur occasionnel ») de tabagisme, les graphiques de la Figure 7 et de la Figure 8 présentent un portrait tout aussi mixte des effets de la taxation. La province où l'on a le moins abandonné le tabagisme est une province où les taxes avaient pourtant été maintenues, alors que la province où l'on a le plus abandonné le tabagisme est une province où les taxes avaient pourtant été abaissées. Par ailleurs, les provinces où l'on comptait le plus haut et le plus bas taux de début de tabagisme étaient toutes deux des provinces n'ayant pas réduit leurs taxes.

**FIGURE 7. Taux de cessation de tabagisme par province (après pondération)**

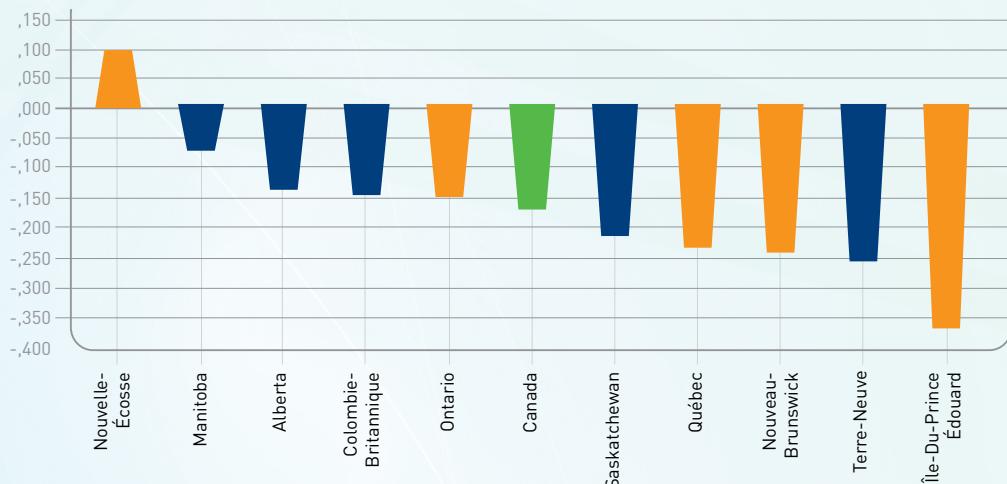


**FIGURE 8. Taux de début de tabagisme par province (après pondération)**



La Figure 9, quant à elle, fournit des données quant au nombre de cigarettes fumées quotidiennement, en moyenne, par province. On y constate à nouveau que des 5 provinces affichant une réduction du nombre de cigarettes fumées quotidiennement par répondant inférieure à la moyenne canadienne (même une augmentation, dans le cas de la Nouvelle-Écosse), trois n'avaient pas baissé les taxes (c.-à-d. le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique). D'autre part, des 5 provinces affichant une réduction supérieure à la moyenne canadienne, trois avaient diminué les taxes sur le tabagisme (c.-à-d. le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard). Ceci suggère à nouveau des effets pour le moins mitigés de la politique de taxation.

**FIGURE 9. Évolution du nombre de cigarettes consommées, par province**



## 2.3 Autres variables

À titre de comparaison, d'autres variables expliquent de manière beaucoup plus significative l'évolution du comportement de tabagisme sur la période. Le Tableau 2 indique par exemple que l'état matrimonial, l'âge, le nombre d'enfants dans le ménage âgés de 15 à 16 ans, ou encore les revenus familiaux sont des prédicteurs significatifs de la propension à arrêter de fumer. En d'autres termes, ces variables sont de bien meilleurs facteurs explicatifs de la diminution du tabagisme que le fait de résider dans une province où les taxes sur le tabac n'ont pas été abaissées.

**TABLEAU 2. Facteurs sociodémographiques expliquant les modifications de comportement de tabagisme**

| Facteur                         | Sig.     | $\eta^2$ |
|---------------------------------|----------|----------|
| État matrimonial                | p < ,05  | 0,000728 |
| Âge                             | p < ,001 | 0,002837 |
| Nombre d'enfants de 15 à 16 ans | p < ,01  | 0,000804 |
| Revenus familiaux               | p < ,01  | 0,001894 |

Par exemple, pour l'ensemble des répondants, un individu marié avait 23,4% moins de chances de commencer à fumer (de « non-fumeur » à « fumeur à tous les jours » ou « fumeur occasionnel ») qu'un individu célibataire<sup>9</sup> alors qu'un individu séparé ou divorcé avait 69,4% de plus de chances d'un célibataire de cesser de fumer (de « fumeur à tous les jours » ou « fumeur occasionnel » à « non-fumeur »)<sup>10</sup>. Dans la même veine, chaque tranche de 10 ans d'âge réduisait de 20,4% les chances de commencer à fumer<sup>11</sup> et de 17,7% les chances d'arrêter de fumer<sup>12</sup>. En comparaison, le fait d'habiter dans une province où les taxes avaient été diminuées augmentait si faiblement les chances de cesser le tabagisme (+3,3%) que l'impact n'était pas statistiquement significatif, pas plus que ne l'était l'augmentation (+2,3%) des chances de commencer à fumer<sup>13</sup>.

[9] Régression logistique binaire (modèle significatif au seuil ,001) : p = ,033

[10] Régression logistique binaire (modèle significatif au seuil ,001) : p = ,008

[11] Régression logistique binaire (modèle significatif au seuil ,001) : p < ,001

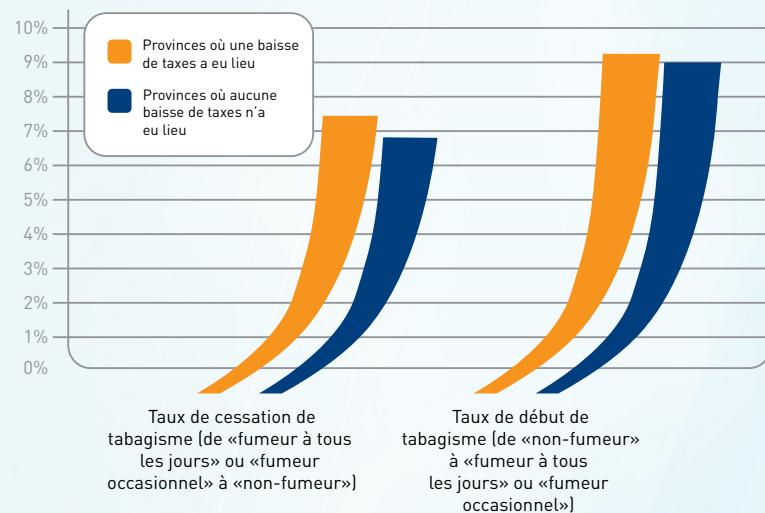
[12] Régression logistique binaire (modèle significatif au seuil ,001) : p < ,001

[13] Régressions logistiques binaires (modèles significatifs au seuil ,001) : p = ,783 et ,712 respectivement.

## 2.4 Les taxes n'influencent pas non plus les jeunes

Les données recueillies par Statistique Canada permettent aussi d'établir un diagnostic quant à l'influence des taxes sur le comportement de tabagisme des jeunes de 15 à 24 ans (3 881 répondants), et en particulier des 15 à 19 ans (2 273 répondants). En contrastant les répondants provenant des 5 provinces où les taxes avaient été diminuées à ceux provenant des 5 provinces où les taxes n'avaient pas été diminuées, on constate que les 15-24 ans ne présentent aucune différence significative dans leurs taux de cessation ou de début de tabagisme. Le graphique de la Figure 10 présente les taux de modification de comportements, des différences qui ne sont pas significatives d'un point de vue statistique<sup>14</sup>. Si l'on se focalise plutôt sur les seuls 15-19 ans, les résultats vont dans le même sens : les différences dans l'évolution du tabagisme dans les deux groupes de provinces ne diffèrent pas de manière statistiquement significative<sup>15</sup>. En d'autres termes, les politiques de taxation n'ont, selon les données recueillies par Statistique Canada, aucun impact sur les modifications des activités de tabagisme chez les jeunes.

**FIGURE 10. Évolution du tabagisme en fonction des taxes (entre statuts de "fumeur" et "non fumeur")**  
-- répondants âgés de 15 à 24 ans

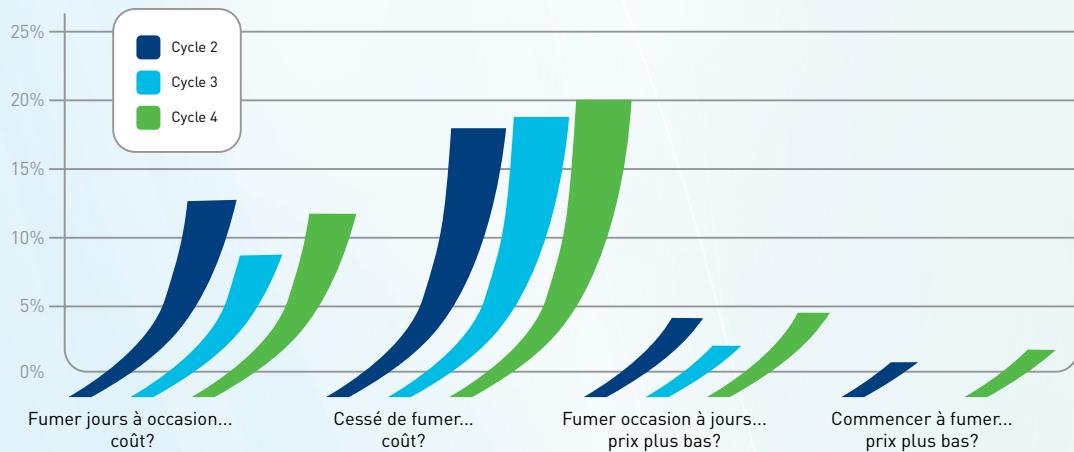


[14] Tests robustes de l'égalité des moyennes non statistiquement significatifs :  $p = ,128$  (cessation) et  $p = ,560$  (début)  
[15] Tests robustes de l'égalité des moyennes non statistiquement significatifs :  $p = ,636$  (cessation) et  $p = ,194$  (début)

## 3.1 Le coût semble être un facteur parfois important...

Statistique Canada a demandé aux répondants de son enquête de 1994 d'énoncer spontanément les raisons qui avaient pu affecter leurs comportements de tabagisme, à la hausse comme à la baisse, le cas échéant. Le graphique de la Figure 11 suggère que les coûts associés au tabagisme sont un facteur significatif dans la modification du comportement de tabagisme, particulièrement à la baisse. Les répondants ayant modifié leurs comportements de l'un à l'autre des 4 vagues de l'enquête de Statistique Canada ont, en effet, dans des proportions de l'ordre de 10% et de 18% respectivement évoqué cette raison comme la première ou seconde raison expliquant leur décision de ne plus fumer qu'occasionnellement ou encore de ne plus fumer du tout. Notons toutefois que ces pourcentages ne sont pas significativement différents des provinces où les taxes ont été baissées en 1994 et celles où elles ne l'ont pas été; en d'autres termes, il n'y a pas davantage de Canadiens qui auraient invoqué les coûts pour expliquer la réduction de leurs activités de tabagisme dans les provinces n'ayant pas diminué les taxes sur le tabac que dans les provinces où une baisse de taxes a été consentie.

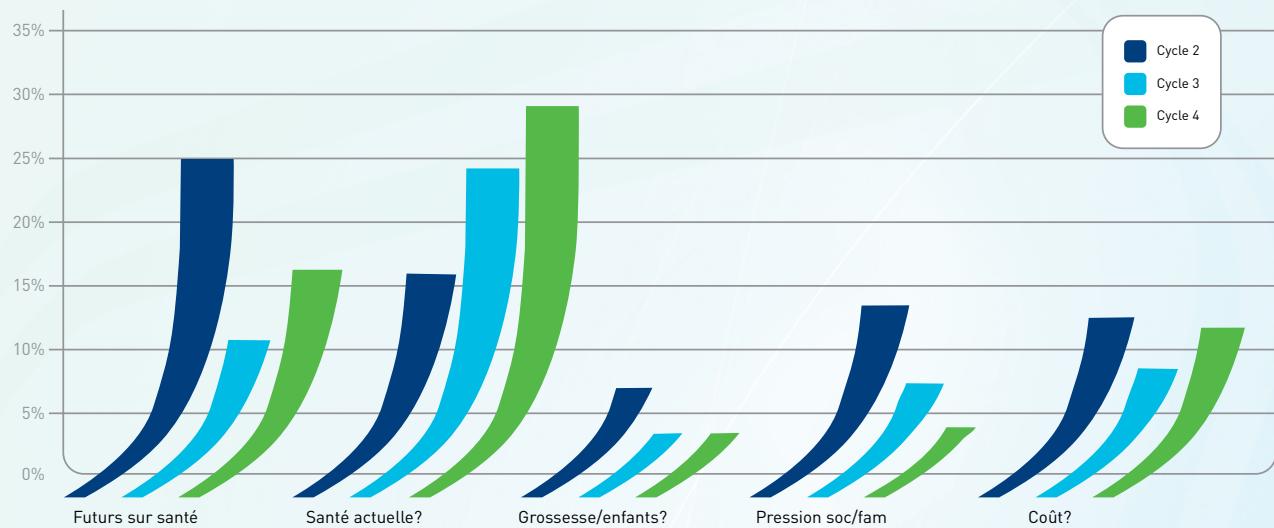
**FIGURE 11. Proportion de répondants évoquant spontanément le prix ou les coûts comme raison de modifier leurs comportements de tabagisme**



## 3.2 ...mais pas autant que les effets perçus sur la santé

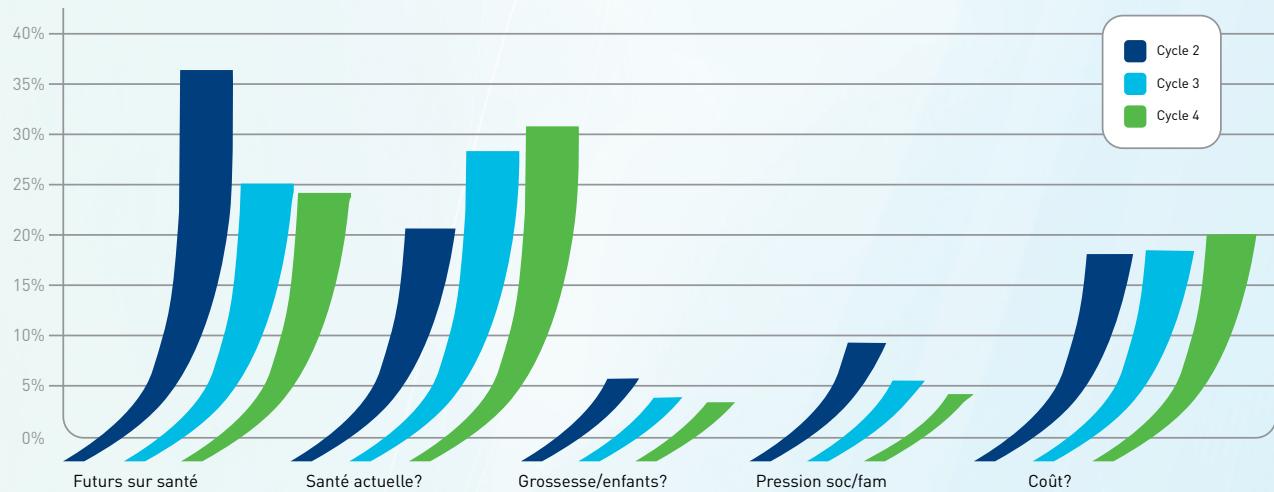
Dans son enquête, Statistique Canada ne s'est pas limitée aux coûts et a aussi recueilli les raisons spontanément mentionnées par les répondants pour avoir réduit ou augmenté leurs activités de tabagisme. Le prix n'étant pas un facteur d'incitation à fumer comme le montre la Figure 11, nous nous focalisons ci-après sur les facteurs ayant influencé, selon les dires des répondants, leur diminution de tabagisme. Les graphiques de la Figure 12 et de la Figure 13 font état de ces facteurs. Notons à nouveau qu'il n'existe aucune différence statistiquement significative sur ces pourcentages entre les provinces ayant baissé leurs taxes sur le tabagisme et celles où une telle baisse n'a pas eu lieu.

**FIGURE 12.** Facteurs spontanément mentionnés par les répondants pour avoir cessé de fumer à tous les jours et uniquement désormais à l'occasion



Comme le montre la Figure 12, les deux facteurs les plus souvent spontanément mentionnés par les répondants pour expliquer qu'ils aient cessé de fumer à tous les jours pour ne plus fumer qu'à l'occasion sont, pour les 3 vagues de la recherche, l'influence du tabagisme sur leur santé actuelle et future. En d'autres termes, les répondants sont davantage préoccupés par les effets de la cigarette et du tabac sur leur santé que sur leur portefeuille. La Figure 13, qui fait état des motivations spontanément énoncées pour justifier d'avoir cessé de fumer, suggère des résultats similaires.

**FIGURE 13.** Facteurs spontanément mentionnés par les répondants pour avoir cessé de fumer



À nouveau, les provinces où une baisse de taxe a été consentie ne diffèrent pas significativement de celles où aucune baisse de taxe n'a été consentie, sauf dans deux cas. D'abord, l'impact perçu sur la santé actuelle au 4<sup>e</sup> cycle semble être plus important dans les provinces où une baisse de taxes a été consentie, y étant plus souvent cité spontanément comme 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> raison de cesser de fumer (31,4% contre 27,3%)<sup>16</sup>. Les pressions sociales ou familiales sont aussi plus souvent citées comme 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> raison de cesser de fumer dans les provinces où aucune baisse de taxes n'a eu lieu que dans les autres (6,5% contre 4,7%)<sup>17</sup>.

[16] Notons que cette différence est marginalement significative seulement, toutefois. ( $p < .10$ )

[17] Test du  $\chi^2$ :  $p = ,007$

Il est à noter que Statistique Canada fournit aussi les motivations évoquées par les répondants pour justifier leur augmentation de tabagisme. Alors que le prix n'est pas un facteur important (il est évoqué par moins de 2% des répondants à chaque vague de la recherche), les principales motivations semblent plutôt rattachées à un entourage qui fume (22% à 44% selon les vagues), à la volonté de se détendre, de combattre le stress ou de se calmer (~20% des réponses à chaque vague) ou étant un comportement associé à la fête, aux sorties ou aux bars (9%~18% selon les vagues).

Enfin, Statistique Canada a sondé les non-fumeurs sur les raisons pour lesquelles, comme adolescents, jeunes adultes et adultes, ils n'avaient pas adopté un comportement de tabagisme. Si les coûts arrivent au 4<sup>e</sup> rang chez les adolescents, loin derrière, respectivement par ordre d'importance, le fait de n'avoir pas d'intérêt ou de désir dans le tabagisme, de trouver le goût ou la fumée désagréable, ou de considérer qu'il s'agit d'une mauvaise habitude, le coût glisse au 5<sup>e</sup> rang des facteurs chez les jeunes adultes (après, respectivement par ordre d'importance, le fait de ne pas avoir de désir ou d'intérêt à fumer, de trouver le goût ou la fumée désagréable, d'entretenir des inquiétudes sur sa santé, et d'avoir déjà pris sa décision de ne pas fumer plus tôt dans sa vie). Le prix arrive toujours au 6<sup>e</sup> rang des raisons évoquées pour ne pas être fumeur chez les adultes, après, respectivement par ordre d'importance, le fait de ne pas avoir de désir ou d'intérêt à fumer, d'entretenir des inquiétudes sur sa santé, d'avoir déjà pris sa décision de ne pas fumer plus tôt dans sa vie, et de trouver le goût ou la fumée désagréable.

En somme, il ressort de l'enquête de Statistique Canada réalisée en 1994 que la baisse de taxes sur le tabac consentie dans 5 des 10 provinces canadiennes ne s'est pas traduite de manière statistiquement significative par une différence dans le tabagisme entre ces diverses provinces. En effet, aucune tendance nette ne semble se dessiner, et la taille importante de l'échantillon ainsi que la qualité de la méthodologie mise en place par Statistique Canada ne permet pas de croire qu'un biais méthodologique ou statistique puisse expliquer ce manque de significativité statistique. En d'autres termes, sur la foi des données recueillies par Statistique Canada, le hasard semble aussi bon à déterminer si un Canadien modifiera son comportement de tabagisme que la réduction d'une taxe sur le tabac. Qui plus est, l'absence de différences est constatée autant sur l'échantillon en général que chez les plus jeunes répondants.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats. D'abord, le tabagisme étant généralement reconnue comme une activité créant une dépendance, la sensibilité au prix se trouve réduite chez les consommateurs, comme en fait foi la littérature sur le sujet<sup>18</sup>. En d'autres termes, lorsque les consommateurs développent une dépendance à un produit (qu'il s'agisse de tabac ou d'autre chose), ils sont davantage disposés à payer plus cher leurs produits que de faire l'effort de se défaire de leur dépendance.

Ensuite, non seulement l'efficacité de moyens de taxation s'avère-t-elle mitigée, elle suscite plutôt le contournement des lois par les citoyens, surtout lorsque les frontières sont proches ou qu'une offre illégale de contrebande est disponible, un effet aussi souvent noté dans la littérature académique sur le sujet<sup>19</sup>. D'ailleurs, les données de Statistique Canada suggèrent précisément de tels effets; dans les 5 provinces où une baisse de taxes a eu lieu, quelques 28,3% des répondants affirmaient acheter des cigarettes aux États-Unis ou par l'entremise de réseaux de contrebande avant la baisse des taxes, un taux qui se comparait à 9,3% dans les autres provinces (cette différence est hautement significative d'un point de vue statistique<sup>20</sup>). Après la baisse des taxes sur le tabac, les deux taux ne différaient plus significativement et s'élevaient respectivement à 7,1% et 8,3%. Plus spécifiquement, ceci suggère que les taxes sur le tabac, au-delà d'un certain seuil, s'avèrent des coups d'épée dans l'eau, voire même des actions contre-productives.

Enfin, les résultats de la recherche réalisée par Statistique Canada suggèrent que la piste la plus efficace pour inciter les Canadiens à réduire leur tabagisme, voire à ne jamais commencer, consiste dans l'éducation quant aux effets indésirable du tabac sur leur santé actuelle et future. En d'autres termes, ces résultats suggèrent que, pour inciter à la baisse du tabagisme, les gouvernements devraient investir en publicité et en efforts de conscientisation plutôt qu'en établissement de tarifs, droits et taxes.

[18] Voir, par exemple : Grossman, M., Chaloupka, F.J. et Sirtalan, I. (1998), « An empirical analysis of alcohol addiction », *Economic Inquiry*, 36 (1), 39-48.

[19] Voir, par exemple : Lovenheim, M.F. (2008), « How Far to the Border?: The Extent and Impact of Cross-Border Casual Cigarette Smuggling », *National Tax Journal*, 61 (1), 7-33.

[20] Test du  $\chi^2$  :  $p < .001$ .



## JEAN-FRANÇOIS OUELLET, PHD

Professeur agrégé

HEC Montréal

Jean-François Ouellet est professeur agrégé à HEC Montréal. Il est détenteur d'un MBA de l'Université Laval et d'un doctorat en sciences de la gestion de l'Université de Grenoble (France). Il a aussi complété un post-doctorat en gestion de l'innovation au Massachusetts Institute of Technology (U.S.A.). Il enseigne notamment à HEC Montréal ainsi que dans d'autres universités européennes des cours d'analyse de bases de données ainsi que de recherche de marché dans des programmes de maîtrise (MSc), de MBA et de doctorat.

